



AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 64-2020
RÈGLEMENT DE ZONAGE MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 31-2016**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax de ce qui suit :

QUE le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2020, a adopté le Règlement numéro 64-2020 règlement de zonage modifiant le règlement de zonage numéro 31-2016.

QUE ce règlement est officiellement entré en vigueur le 21 janvier 2021 lors de la délivrance du certificat de conformité à son égard par la Municipalité régionale de comté de l'Érable;

QU'IL peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 10 rue de l'Église, Sainte-Sophie-d'Halifax aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenues selon les tarifs en vigueur.

Ledit règlement est donc en vigueur conformément à la loi, à compter de sa publication.

DONNÉ à Sainte-Sophie-d'Halifax, le 26 janvier 2021.

Julie Paris

Directrice générale et secrétaire-trésorière